

De la part du Lycée :

- 1- Informer l'entreprise du calendrier des PFMP et des stages dès le début d'année.
- 2- Mettre en relation les élèves, les étudiants et l'entreprise pour pourvoir les offres de stages et de PFMP.
- 3- Accueillir les tuteurs, maitres de stages pour élaborer, et faire évoluer les objectifs des PFMP.
- 4- Organiser et favoriser sur le lycée, le rapprochement « entreprise – élèves » par le biais de forums de l'industrie. Permettre la présence des entreprises privilégiées lors des journées Portes ouvertes du Lycée.
- 5- Offrir son expertise dans les domaines des microtechniques et de la photonique.
À cette fin, le lycée communiquera à l'entreprise les matériels et compétences mobilisables. Faire appel si besoin à la plateforme technologique DISO (développement et intégration de solution optique)
- 6- Accueillir au sein du lycée des personnels de l'entreprise, pour échanger ou former sur des techniques spécifiques.
- 7- Accueillir les représentants d'entreprises dans le cadre de conférences ou de séquences pédagogiques auprès des élèves, des étudiants ou des personnels.
- 8- Etre relais d'échange et de partenariat entre l'entreprise et les collèges du secteur.
- 9- Afficher le partenariat sur les salons d'orientation.
- 10- Mettre à disposition des élèves et étudiants les offres d'emplois à pourvoir.

De la part de l'entreprise :

- 1- Accueillir des élèves et étudiants pour effectuer des périodes de formation en milieu professionnel dans le cadre de leur cursus.
- 2- Favoriser l'intégration des élèves ou étudiants dans l'entreprise pendant les périodes de formation, en respectant le cahier des charges issu des référentiels de formation et en informant sur les modalités d'accueil de l'entreprise.
- 3- Permettre un temps de formation des tuteurs sur les objectifs des PFMP et stages.
- 4- Participer aux actions de découverte des entreprises organisées en lien avec le Lycée : Forum des métiers, Visites de l'entreprise par les parents des élèves entrants, des groupes d'élèves ou des personnels, etc.
- 5- Faire appel à l'expertise des enseignants du lycée ou de la plateforme technologique DISO sur des problématiques techniques rencontrées par l'entreprise (ces problématiques pourront ou non être soumises à des étudiants de sections de techniciens supérieurs).
- 6- Accueillir dans l'entreprise des professeurs des domaines professionnels pour effectuer des périodes d'approfondissement professionnel sur des techniques spécifiques.
- 7- Permettre la participation de professionnels en tant que professeurs associés afin qu'ils interviennent auprès des élèves ou étudiants dans le cadre de leur champ professionnel.
- 8- Participer à des forums de l'emploi auprès des élèves ou étudiants de classe terminale ou se trouvant en fin de cycle scolaire.
- 9- Afficher le partenariat sur les salons professionnels.
- 10- Informer le lycée des offres d'emploi à pourvoir. Organiser des « job dating » en fin d'année scolaire.

La présente convention est signée pour une durée de 3 ans à compter de la date de signature et n'est pas renouvelable par tacite reconduction.

Fait à Lons le Saunoy le 26/03/2018

Le Proviseur du Lycée Victor Bérard

Philippe Legain



Le Directeur du site SKF Aerospace Lons le Saunoy

Jean-Philippe Gaborel